

Colloque sur la liberté d'expression : et l'islam ?

Beau sujet d'actualité que celui choisi par le *Cercle des Avocats libres*, le *Cercle des Libertés républicaines*, et le *Collectif parlementaire pour la Liberté d'expression* pour une réunion débat mercredi 11 mai, à Paris ! Bien entendu, à *Riposte laïque*, nous avons envie de savoir si les fusées de détresse que nous envoyons sur le net depuis quelques années avaient été aperçues par d'autres naufragés, c'est pourquoi nous sommes allés écouter les discours.

Nos réactions ? Ravis et déçus.

Ravis parce que les intervenants, brillants et sans langue de bois, ont tenu le même discours que le nôtre et ont été aussi alarmistes que nous le sommes. Et que tous ces gens, qui vivent dans d'autres sphères que les nôtres, aient tenu à lancer ce cri d'alarme laisse penser que nous sommes de plus en plus nombreux à voir clair. Nous pouvons même penser que ces tirs croisés finiront par atteindre leur but.

Nous avons néanmoins été déçus parce que, pendant un peu plus d'une heure, si nous avons entendu fort souvent parler d'homophobie et du FN, il n'a à aucun moment été question de l'immigration ni de l'islam, qui est pourtant le sujet phare du moment, que ce soit dans les tribunaux ou dans la société civile, avec le débat sur l'islam de l'UMP rebaptisé par euphémisme « [débat sur la laïcité](#) » ou celui de l'automne dernier du PS, les « Rencontres de la laïcité » dont le programme était pourtant sans ambiguïté « *retour de revendications religieuses ou identitaires dans la vie quotidienne : contestations d'enseignements scolaires, refus de la mixité, oppositions à des pratiques médicales ou à des recherches scientifiques, affirmations de coutumes vestimentaires et alimentaires, construction de lieux de cultes...* » on notera sans étonnement que les mêmes ont demandé l'annulation du même débat de l'UMP pour cause de

stigmatisation de l'islam...

Que penser, que dire, qu'attendre, si les plus courageux de nos concitoyens eux aussi n'osent pas dénoncer la police de la pensée qui veille sur l'islam ?

Domage, car il ne manquait que ce courage pour être parfaits aux orateurs de la soirée. Quel régal ce fut, mercredi soir, d'entendre un Frédéric Pichon et un Thierry Bouclier qui, respectivement, introduisaient et animaient le débat dire avec brio que la coupe était pleine et que les avocats étaient particulièrement bien placés pour comprendre et dénoncer un pouvoir totalitaire qui ne dit pas son nom et qui a l'air d'être détaché du pouvoir politique.

En effet, les discours de chacun des 5 invités ont été riches d'arguments et d'exemples. On retiendra quelques phrases ou passages significatifs de chacun d'entre eux :

L'avocat général Philippe Bilger a, d'emblée, parlé de l'indispensable nécessité, dans une démocratie, du débat d'idée, parce que, par essence, « une idée est destinée à être contredite ». Or, comme il l'a bien pointé, actuellement, on ne cherche pas à savoir si celui qui a parlé a dit la vérité mais si on a « payé le droit de péage dans les autoroutes de la pensée ».

Belle expression que celle-ci : nous sommes dans un tel cadre, soumis à une telle surveillance, qu'il n'est plus loisible à quiconque de sortir des sentiers battus et de se fourvoyer dans les chemins que ne maîtrise pas la police de la pensée. En effet, les propos ne sont plus examinés en fonction de leur véracité ou de leur justesse mais en fonction de leur décence. Il est des paroles qu'il est convenable de prononcer, les autres que l'on veut nous interdire, par le chantage au procès.

Le député Christian Vanneste, lui, a insisté sur l'évolution du racisme : on est passé de la pensée raciste à la diabolisation de la personne ; actuellement, on fait des procès d'intention à chacun simplement parce qu'il a l'heur ou le malheur de se trouver dans une réunion ou à une table en compagnie de certaine personne dont la police de la pensée a

décrété qu'elle était infréquentable. Il a eu cette belle formule : « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté, cela signifie pas de liberté pour les autres, tout simplement ».

Christian Vanneste a parfaitement montré qu'on assistait à une inversion des valeurs puisque le droit à la différence devient le « droit à la victimisation » d'une minorité qui devient elle-même la mise en accusation de la majorité, mise en cause dans son identité. C'est ainsi que la majorité devient agresseur de la minorité dès lors qu'elle défend ses valeurs ! Or, il a cette belle formule « La première forme de respect de l'homme pour l'homme c'est d'accepter que l'homme soit un être pensant », sinon, on renonce à l'humanité de l'homme à cause de la judiciarisation de la pensée.

Yves-Marie Laulan, Président du Cercle des Libertés républicaines, a rappelé lui aussi l'essentiel : « La France ne demande que deux choses à un gouvernement, l'ordre et la liberté. Or, sans liberté, nous sommes dans un régime totalitaire. »

Il se trouve que, précisément, les actions menées par des associations prétendument antiracistes détournent les lois mémorielles pour aboutir à des jurisprudences établissant des délits d'opinion à partir d'interprétations les plus insensées.

« Ces actions sont graves car elles révèlent des tentatives à la Gramsci de conquête du pouvoir culturel et donc politique. Il s'agit bien d'une entreprise délibérée de déstabilisation de l'ordre culturel et politique de notre pays sous l'œil paternel, apeuré et complice de notre gouvernement.

Yves-Marie Laulan a rappelé des faits gravissimes, à savoir les conventions signées entre la Licra, par exemple, et le Ministère de la Justice, entre la Licra et le Ministère de l'Intérieur, et entre la Licra et le ministère de l'Education Nationale qui montrent que les associations prétendument antiracistes deviennent le bras séculier de l'Etat, qui les finance d'ailleurs royalement, directement ou par le biais des collectivités locales, quand bien même elles ne compteraient

qu'une poignée d'adhérents. Ces associations ont un rôle nocif et malveillant, elles font naître la haine entre communautés. Yves-Marie Laulan a appelé à la création d'un Observatoire des libertés.

Le journaliste Robert Ménard, lui, tout en s'avouant moins pessimiste que les autres orateurs, a insisté sur le poids terrible du politiquement correct que l'on veut imposer à lui comme aux autres, et, au premier chef, ses collègues, qui voudraient même qu'il n'utilise plus les mots « Arabe » ou « Noir !

La police de la pensée, omniprésente, a déjà imposé ses règles : chacun a peur de dire des choses condamnables, que ce soit par les lois Gayssot ou Taubira ou, de façon encore plus pernicieuse, par la réputation, par les anathèmes encourus, par la diabolisation de ce que l'on est.

Robert Ménard a dénoncé le comportement soixante-huitard qui s'est peu à peu imposé dans toute la société : « Je me fous de ce que tu dis, mais je veux savoir d'où tu le dis »... qui a des conséquences dramatiques sur la liberté de la presse.

Enfin, l'avocat Jacques Trémollet de Villers, dans un vibrant hommage à la France et à sa culture, a su faire vibrer et rire toute la salle en mettant en scène le théâtre des anti-racistes et de la police de la pensée. Cet ancien avocat de Touvier, qui ne cache pas son hostilité à l'avortement, a fait rire la salle, en racontant trois anecdotes croustillantes, liées à l'exercice de son métier. La dernière, où il narre le procès d'un de ses clients – qui n'était pas seropositif – qui se verra reprocher par le procureur, non pas l'horreur de son crime, mais... son absence de préservatifs lors de rapports sexuels, comme si le préservatif était devenu obligatoire pour la bien-pensance ! Il a montré dans un raccourci historique qui dit tout où nous en étions arrivés :
» Si Voltaire était vivant ? Condamné par la XVII^e chambre !
Si Ronsard était vivant ? Condamné par la XVII^e chambre ! Si La Fontaine était vivant ? Condamné par la XVII^e chambre !
Et il nous a incités à lire, chaque jour, du La Fontaine, et à

faire nôtres ses phrases, dans l'espoir que, conquis par le moraliste du XVII^e siècle, les juges qui, croyant nous juger, retrouveront La Fontaine, ne finissent par être convaincus que nous avons raison...

Le débat qui suivit fut long, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site [Enquête et Débat](#) où il devrait être disponible au cours des heures à venir.

Christine Tasin

[Résistance républicaine.](#)